COMPTE-RENDU DE REUNION INSTITUTIONNELLE – Conseil d’Ecole

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| CYCLES CONCERNES | DATE DE LA REUNION | ETABLISSEMENT |
| Cycle 1 / Cycle 2 / Cycle 3 | 21 novembre 2017 | Ecole élémentaire de Bessines |

|  |
| --- |
| PARTICIPANTS :  Présidente de séance : Mme Leblanc  Secrétaire : Stéphanie Beauchard,  Les enseignants de l’école élémentaire : Mmes Guérineau, Benabdi, Bobeau, Leblanc et M. Jude  Les parents élus : Mmes Rousseau, Ajorque, Gouin, Bonnomeau, Courtot  Les suppléants : Mmes Heinen, Beauchard, Grolleau, Dupin  Les représentants de la municipalité de Bessines : Mr le Maire Jacques Moronval et Mme Harymbat, chargée des affaires scolaires  ABSENTS :  Mme Ragueneau, excusée |

|  |
| --- |
| ORDRE DU JOUR :  - Rythme scolaire  - Questions diverses |

**Résultats du sondage effectués par la Mairie auprès des parents d’élèves**

165 familles sur le groupe scolaire

113 questionnaires reçus

108 exploitables

* Certains parents d’enfants en CM2 ont répondu mais n’étaient pas concernés
* Il était attendu un questionnaire par famille et pas un questionnaire par école et par famille.

Soit un de taux de réponse honorable de 65%.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Famille avec enfants uniquement en maternelle | Famille avec enfants en maternelle et en primaire | Famille avec enfants uniquement au primaire | GLOBAL |
|  | 13 questionnaires reçus | 39 questionnaires reçus | 56 questionnaires reçus |  |
| Etes-vous favorables au maintien de la semaine de 4,5 jours ? | OUI : 92 %  NON : 8 %  NSP : 0 % | OUI : 90 %  NON : 8 %  NSP : 3 % | OUI : 82 %  NON : 16 %  NSP : 2 % | OUI : 87 %  NON : 13 %  NSP : 1 % |
| Etes-vous favorables au retour de la semaine de 4 jours ? | NON : 85 %  OUI : 15 %  NSP : 0 % | NON : 85 %  OUI : 10 %  NSP : 5 % | NON : 82 %  OUI : 18 %  NSP : 0 % | NON : 84 %  OUI : 15 %  NSP : 2 % |

**Votes du Conseil d’Ecole :**

Etes-vous favorables au maintien de la semaine de 4,5 jours ? Oui à 11 votes pour 12 votants

Etes-vous pour le retour à la semaine de 4 jours ? Oui à 1 vote pour 12 votants.

La décision du conseil d’Ecole est le maintien à la semaine de 4,5 jours.

**Et la suite ?**

La décision du Conseil d’Ecole relative au maintien de la semaine scolaire à 4,5 jours sera présentée lors du Conseil Municipal du 7/12/2017. Le Conseil Municipal émettra son avis à l’issue de ce conseil.

L’avis municipal sera remis le 15/12/2017 au DASEN (Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale) qui reste seul décisionnaire (selon les avis municipaux, mais aussi en fonction de règles d’harmonisation intercommunales).

Réponse attendue début 2018.

**Points divers : Plan projets prévisionnel présenté par les enseignants pour l’année 2017/2018 :**

CP : spectacle avec l’école maternelle sur les dangers domestiques (a déjà eu lieu)

CP : visite du musée de la Tour Nivelle

C2/CM1 + CM2 : visite des Tumulus de Bougon

CP + CE1/CE2 : spectacle à Aiffres

CP + CE1 + CE1/CE2 : visite des Tumulus de Bougon

CM2 : sortie vélo

CE2/CM1 : déplacement à l’ANSES

CM2 : Canoe kayak

CM2 : cross de Jean Zay

CM2 : liaison Ecole Collège

Piscine

**Point divers : Bilan Conseil d’Ecole du 19/10**

Les enseignants de l’élémentaire font le constat d’une ambiance dégradée lors des Conseils d’Ecoles, en particulier dans les relations entre les différents interlocuteurs (mairie, parents d’élèves, enseignants, élémentaire vs maternelle).

Ils déplorent des problèmes de communication, en particulier entre la mairie et les enseignants et souhaitent pouvoir s’adresser à un interlocuteur unique à la mairie.

De même, ils souhaitent que les Conseils d’Ecoles Maternelles et Elémentaires soient distincts car les points de vue des 2 établissements sont souvent divergents.

Mme Harymbat, en tant que déléguée aux affaires scolaires, rappelle qu’elle est cet interlocuteur unique mais qu’elle ne peut être disponible au quotidien.

Les échanges d’informations entre mairie et école passent aujourd’hui

* par un recueil sur cahier des dysfonctionnements (non urgents : ampoule défectueuse, porte grinçante, …),
* par l’envoi d’un mail à Mme Harymbat (demande plus urgente)
* par la tenue d’un échange formel trimestriel (dont la fréquence peut être revue).

Les modalités de transmission du cahier des dysfonctionnements ne sont pas tranchées.

**Demande autre**

Demande faite à la mairie par les enseignants : que le plateau et les marches pour y accéder soient nettoyés le lundi matin avant son utilisation par les enfants (présence régulière de paquets de cigarettes, de briquets, ..)

**Rappel du fonctionnement du Conseil d’Ecole**

Afin d’éviter tout débordement de temps et afin d’avoir des éléments de réponse, Mme Harymbat rappelle que les questions diverses doivent figurer à l’ordre du jour au préalable.

La séance est levée à 19h05.